

L2 – SESSION MAI 2012

MODIFICATIF

Consultation des copies du mercredi 4 juillet

Nous vous prions de bien vouloir prendre note que la consultation des copies en Droit civil est avancée à 8h 30 et se terminera à 11h.

La consultation des copies en Droit administratif est maintenue à l'heure indiquée sur la convocation (10h précises)

Paris, le 25 juin 2012  
Le secrétariat de L2